Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.09.2015

Phosphate de sodium, monobasique

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Phosphate de sodium, monobasique

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: SP1020

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)
+1(800)255-3924
+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Non classé pour les dangers physiques ou pour la santé selon GHS.
Dangers non classés par ailleurs - Poussières combustibles.

Mentions d'avertissement : Attention

Mentions additionnelles de danger:

Aucun(e)

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.
Garder hors de la portée des enfants.
Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7558-80-7	Phosphate de sodium monobasique anhydre	100 %
		Pourcentages par poids

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.09.2015

Phosphate de sodium, monobasique

Après contact avec la peau :

Rincer la peau exposé doucement avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'□il non exposé. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Mal de tête. Nausée. Des difficultés respiratoires. Non déterminé.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Balayer ou utiliser un aspirateur avec un filtre HEPA et placer dans un conteneur approprié pour l'élimination. Pour les instructions d'élimination, se reporter à la Section 13. Éviter la formation de poussière. Voir Section 8.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la

manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables. Entreposer avec des risques similaires.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle: 7558-80-7, Sodium phosphate monobasic, anhydrous, OSHA LEP MPT (poussière totale) 15 mg/m³ (50 mppcf*).
7558-80-7, Sodium phosphate monobasic, anhydrous, ACGIH VLS MPT (particules inhalables) 10mg/m3.

Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation appropriée. S'assurer de la disponibilité d'un rince-?il et de douches de sécurité.

Protection respiratoire: Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Protection de la peau: Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.

Protection oculaire: Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.

Mesures générales d'hygiène: Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Solide blanc	**Limite d'explosion inférieure**: **Limite d'explosion supérieure**:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Inodore	**Pression de vapeur à 20 °C**:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	**Densité de la vapeur**:	Non déterminé
Valeur pH:	4,1 à 4,5 : solution 5 %	**Densité relative**:	Environ 2,0
Point de fusion / congélation:	100 °C	**Solubilités**:	Hydrosolubles.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	203,9 °C	**Coefficient de partage (n-octanol/eau)**:	Non déterminé

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.09.2015

Phosphate de sodium, monobasique			
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	**Température d'auto-inflammation**:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	négligeable	**Température de décomposition**:	437 deg F
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	**Viscosité**:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		
Specific Gravity:	1103 g/L (20C)		
Additional property:	Hygroscopic (absorbs moisture from the air).		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles. Hautes températures. Éviter la formation de poussière.

Matériaux incompatibles:

Comburants forts.

Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone, oxydes de phosphore, dioxyde de carbone, oxyde de sodium.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.
Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.
Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.
Dommages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.
Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.
Cancérogénicité:

Sodium Phosphate, Monobasic 7558-80-7: Non considéré comme cancérigène. (ACGIH, IARC, NTP).

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.
Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.
STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.
Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.
Persistance et dégradabilité:

Non déterminé.

Potentiel bioaccumulatif:

Non déterminé.

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.09.2015

Phosphate de sodium, monobasique

Mobilité dans le sol:

Non déterminé.

Autres effets indésirables:

Non déterminé.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:
ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA — Non réglementé

Exception quantité limitée: Aucun(e)

En vrac:
Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)
Nom d'expédition approprié: Non réglementé.
Classe de risques: Aucun(e)
Groupe d'emballage: Non réglementé.
Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.
Commentaires:
Aucun(e)

Non-vrac:
Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)
Nom d'expédition approprié: Non réglementé.
Classe de risques: Aucun(e)
Groupe d'emballage: Non réglementé.
Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.
Commentaires:
Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.09.2015

Phosphate de sodium, monobasique

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0
HMIS: 2-0-0
SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.09.2015

Phosphate de sodium, monobasique

DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).